



Séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Henri tenue le 18 décembre 2023 sur ajournement de la séance ordinaire du 4 décembre 2023, à 20h00, à la salle municipale du conseil située au 219 rue Commerciale, à Saint-Henri à laquelle étaient présents madame la conseillère Julie Dumont, messieurs les conseillers Gervais Gosselin, Michel L'Heureux, François Robitaille, Richard Turgeon et Bruno Vallières sous la présidence de Monsieur le maire Germain Caron.

**1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

244-23

IL EST PROPOSÉ PAR : François Robitaille

APPUYÉ PAR : Julie Dumont

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été lu par le maire.

Adoptée à l'unanimité

**2. DOSSIER (S) - ADMINISTRATION**

**2.1 Règlement ayant pour but de fixer les tarifs et les taux de taxation pour l'année 2024 - présentation et dépôt du projet de Règlement n° 709-24**

Michel L'Heureux dépose à la table du conseil et présente aux membres du conseil le projet de règlement ayant pour but de fixer les tarifs et les taux de taxation pour l'année 2024.

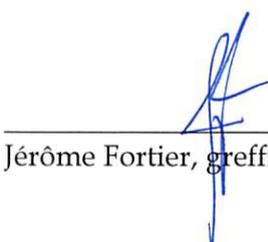
**3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est soulevée.

**4. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Gervais Gosselin déclare la séance levée à 20h12.

  
Germain Caron, maire

  
Jérôme Fortier, greffier-trésorier